Personnes vulnérables et patrimoine : des formations à distance en 2021

Publié le : 24/09/2020

Auteur : Olifan Group

Olifan Group a retravaillé ses formations sur la gestion du patrimoine des personnes vulnérables, destinées aux mandataires. Le catalogue 2021 s'enrichit de nouveaux thèmes et tous les sujets proposés pourront être animés à distance.

Facturation des frais de tutelle, compte-rendu de gestion, succession, aides sociales et patrimoine, immobilier du majeur protégé… Les formations patrimoniales d'Olifan Group, destinées aux mandataires judiciaires, n'ont pas d'équivalent en France. Elles sont suivies chaque année par 700 à 800 professionnels de la tutelle, tuteurs ou préposés d'établissement.

À distance pour les stages inter, à distance ou en présentiel pour l'intra

« *Elles ont une finalité très pratique,* souligne Céline Haudecœur, coordinatrice formation. N*ous voulons qu'à l'issue du cours, les stagiaires soient capables d'appliquer ce qu'ils ont appris.* »

Le catalogue 2021, en ligne depuis quelques jours, marque un tournant : la formation à distance devient la règle pour les stages inter-entreprises. Pour les stages en interne, la structure demandeuse aura le choix : formation présentielle ou à distance.

Des contenus réorganisés par niveaux et par modules de 2h30

Les anciens contenus des journées de formation ont été redécoupés en modules de 2h30, d'un niveau de difficulté croissant : un niveau 1 pour comprendre les bases, un niveau 2 pour maîtriser le sujet, un niveau 3 pour l'approfondir.

Certaines thématiques sont déclinées en plusieurs modules. D'autres, plus restreintes, n'en comportent qu'un, comme le contrôle du compte rendu de gestion ou la déclaration fiscale du majeur protégé.

Les nouveautés de 2021

- **Le compte-titres et le PEA** : trois modules de 2h30, consacrés à la connaissance des marchés financiers (niveau 1), la lecture et l'analyse des relevés de portefeuille (niveau 2), l'analyse et la stratégie patrimoniale (niveau 3).
- **Le process de facturation des frais de tutelle** : un module d'approfondissement de 2h30 sur la mise en place du process et la fiabilisation des pratiques.
- **La réparation du préjudice corporel** : un module de 2h30 sur les points de vigilance.
- **La réforme de la protection juridique des majeurs** : un module de 2h30 sur les bases de la réforme, (niveau 1), un module de 2h30 sur les opportunités de changement dans l'activité du MJPM (niveau 2).

Aider les stagiaires à identifier le module qui leur convient

« *Nous avons aussi retravaillé et précisé les listes de prérequis,* complète Céline Haudecœur*. Ainsi, les tuteurs professionnels et les préposés d'établissement identifieront facilement le module le mieux adapté à leurs besoins. S'ils ont encore du mal à se situer, ils peuvent aussi nous appeler pour être conseillés.* »

Le catalogue s'enrichit par ailleurs de nouveaux modules : l'élaboration d'un process de facturation des frais de tutelle, le compte-titres et le PEA, la réparation du préjudice corporel ou la réforme de la protection juridique des majeurs (*voir encadré*).

Éviter des déplacements, ne plus subir la situation sanitaire

« *Nous avions lancé une réflexion sur le digital depuis un an,* explique Céline Haudecœur. *Mais ce n'était pas une priorité jusqu'au confinement, qui a précipité les choses. Nous avons dû annuler les stages, les reporter ou les animer à distance.* »

Six mois plus tard, la situation sanitaire est moins grave qu'en mars – avril. Mais elle reste préoccupante et très incertaine. Or, les mandataires judiciaires continuent à vouloir se former. « *Avec les stages à distance, nos clients sont bien moins tributaires des aléas de l'épidémie. Et les participants aux stages inter-entreprises n'auront plus à se rendre à Paris pour suivre leur session.* »

Envoi anticipé des cours, quizz, exercices, cas pratiques…

L'équipe pédagogique d'Olifan Group a également travaillé le mode d'animation des modules d'enseignement à distance. Objectif : **un maximum d'interactivité entre formateur et stagiaires, pour que ces derniers maintiennent un niveau d'attention élevé.**

À titre d'exemple, les participants recevront leur support de cours avant la formation, pour avoir le temps de le lire et de préparer leurs questions. Ils répondront à des quizz sur le sujet qui vient d'être traité : une bonne façon de vérifier ses connaissances à chaud. De même, des exercices et des cas pratiques jalonneront les cours. « *Nous voulons des stagiaires actifs, impliqués et intéressés. Raison pour laquelle nous recommandons que chacun dispose d'un PC*. »

« Des formations à distance aussi efficaces qu'en salle »

Les formateurs sont ceux qui intervenaient jusqu'ici en salle. Ils sont titulaires du Certificat national de compétences ou du diplôme universitaire Gestion des personnes protégées de l'université de Nice. Experts en gestion du patrimoine des personnes vulnérables, ils ont pour certains exercé comme mandataires judiciaires.

« *L'objectif est d'offrir des formations aussi efficaces qu'en salle,* conclut Céline Haudecœur. *Nous sommes dans la transmission de connaissances et l'acquisition de compétences pratiques. Nos formules digitales sont parfaitement adaptées à cet objectif.* » Signe qui ne trompe pas : les formations à distance animées pendant le confinement ont obtenu des notes de satisfaction aussi élevées que les stages en salle.